



Service des formations professionnalisées

MASTER 2 JURISTE D'ENTREPRISE

Epreuve de l'UE6:
Rédaction des contrats

(cours de Madame Sophie ISOUX)

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013

de 9 heures 30 à 11 heures

Année universitaire 2012-2013

Session 1

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr

SUJET D'EXAMEN

1) Cas pratique : (10 points)

Une société de vente en ligne doit embaucher un nouveau téléprospecteur (vendeur par téléphone). Elle s'interroge sur deux points :

- 1) Dans le cadre de la procédure de recrutement, pourra-t-elle le soumettre à un examen graphologique et sous quelles conditions ?
- 2) Pouvez-vous préciser à votre cliente, les clauses du contrat de travail qui vous semblent « spécifiques » à la bonne réalisation du travail de ce salarié ?

(Prenez soin de sélectionner précisément les clauses uniquement demandées sans encombrer votre devoir par des réponses sans objet)

2) Cas pratique : (10 points)

Madame Adélie PIC est en congé de maladie pour un mois. Pour son remplacement, son employeur, Monsieur Philippe GENTIL a engagé Mademoiselle Alice IDOINE par contrat à durée déterminée, le 18 février 2013 pour un mois.

Le 15 mars 2013, elle a informé du renouvellement de cet arrêt de travail pour un mois encore. Ce jour-là, Monsieur Philippe GENTIL vous a appelé pour savoir s'il pouvait poursuivre le remplacement de la salariée malade avec Mademoiselle Alice IDOINE dont il est pleinement satisfait.

Question 1 : Vous l'avez renseigné. Précisez-nous votre solution

Ce matin, 16 avril 2013, il vient de recevoir un courrier de Madame Adélie PIC l'informant qu'elle prolongeait à nouveau son absence en raison du fait qu'elle devait subir une intervention chirurgicale le 26 avril 2013 suivie d'une convalescence de six mois.

Monsieur Philippe GENTIL s'interroge sur cette nouvelle absence et sur les modalités juridiques du remplacement de Madame Adélie PIC.

Question 2 : Quelles sont ses possibilités pour ce troisième remplacement de Madame Adélie PIC ?

AUCUNE DOCUMENTATION N'EST AUTORISEE
UNE REponse ECRITE ET MOTIVEE EST EXIGEE

Remarque : la présentation, l'effort de rédaction et la qualité du style (orthographe,...) entrent également dans la notation